

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UN SUPPORT DE FORMATION ET UN QCM POUR FACILITER LA DIFFUSION DES MESURES SANITAIRES DANS LA SÉCURITÉ PRIVÉE

Le code du travail fait obligation aux employeurs de prendre « les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs ». Dans le contexte d'une épidémie totalement inédite comme celle que nous rencontrons actuellement, cette obligation est sujette à des interprétations contradictoires.

Essentielle à la préservation au quotidien des personnes et des biens, la sécurité privée ne saurait être défaillante dans l'exécution de ses missions. La préservation de la santé des personnels de sécurité privée est donc, au-delà d'une obligation pour l'employeur, un impératif de sécurité intérieure.

La situation sanitaire entraîne, de fait, une obligation de formation de la part des employeurs. Il est donc apparu nécessaire de construire un support de formation tenant compte des dernières recommandations sanitaires du Ministère du Travail.



La Fédération Française de la Sécurité Privée (FFSP), le syndicat de la Formation en Prévention Sécurité (FPS) et 3p3s, éditeur spécialisé en supports de formation sûreté - incendie - prévention, se sont associés pour produire un support de formation adapté et le mettre à disposition, gratuitement, des employeurs et centres de formation. Ce support peut être exploité par les managers au sein des entreprises, mais également par les centres de formation qui travaillent sur des formations à distance aux mesures sanitaires.

Un QCM en ligne, gratuit et accessible à tous sur bit.ly/QCM-covid, permet d'évaluer les connaissances et d'obtenir un corrigé accompagné de vidéos didactiques.

Pour Claude Tarlet, Président de la FFSP, « Pour éviter toute nouvelle contamination, protéger nos personnels et protéger le public, nous devons offrir à l'ensemble des salariés de la sécurité privée une véritable formation aux bons gestes de prévention et d'hygiène. C'est pourquoi nous avons construit cet outil avec des partenaires de référence, et souhaité le mettre à disposition du plus grand nombre, librement et gratuitement. »



Le support de formation est disponible sur les sites :

- de la FFSP : ffsp-securite.org
- du syndicat FPS : syndicatfps.org
- de 3p3s : 3p3s.fr

Le QCM d'évaluation est disponible sur bit.ly/QCMcovid

La **FFSP**, Fédération Française de la Sécurité Privée, rassemble les organisations professionnelles de la filière économique de la sécurité privée contact@ffsp-securite.org

FPS, syndicat professionnel de la Formation en Prévention et Sécurité, fédère et représente des acteurs du secteur de la formation aux activités de sécurité auprès de toutes les instances professionnelles et institutionnelles. president@syndicatfps.org

3p3s est éditeur spécialisé en supports de formation sûreté - incendie - prévention pdep@3p3s.fr

Contact presse :

Annabelle Ripoll

06 63 57 62 26 - annabelle.ripoll@bam-com.fr